



UFR d'Histoire et de
Géographie
Citadelle
10, rue des Français libres
80 080 AMIENS

Domaine

Sciences Humaines et Sociales

Modalités de formation

- Initiale
- Continue
- Alternance
- A distance

Conditions d'accès

Entrée sur étude du dossier
Niveau conseillé : bac + expérience
pratique sur le terrain
recommandée

Lieu(x) de formation

A distance

Via le Service de Formation
Continue Universitaire (SFCU)

Contact

Administration FOAD
Joanna Amaro
Tél. : 00 33 (0)3 22 80 69 02
joanna.amaro@u-picardie.fr

Coordination FOAD
Emmanuelle FIRMIN
emmanuelle.firmin@u-picardie.fr

Responsable pédagogique
Michela Costanzi
michela.costanzi@u-picardie.fr

Coût de la formation

Financement individuel : 2 500 €
Financement entreprise : 2 500 €
Droits d'inscription universitaire :
175 € pour l'année 2024/2025

Candidature

eCandidat rubrique
« FORMATIONS OUVERTES A
DISTANCE »

En savoir plus sur la FOAD
<http://foad.u-picardie.fr>

Diplôme Universitaire Techniques de l'Archéologie en Europe (TAE) en Formation Ouverte et à Distance (FOAD)

Objectifs

L'intérêt d'un vaste public pour l'archéologie est suscité par les nombreux événements organisés tout au long de l'année et en tout lieu (Journée nationale de l'archéologie, journée du patrimoine, ...)

Le DU s'insère dans cet environnement fécond et s'adresse tant à des passionnés qu'à des spécialistes, des Hauts-de-France et du reste de la France, qui n'ont pas la possibilité de suivre une Licence d'archéologie.

Il propose au public une formation qui traite de problématiques nationales et internationales, méditerranéennes en particulier, dispensées par des spécialistes opérant sur le terrain.

La formation prévoit deux grands volets d'enseignement : « pratique de l'archéologie » et « connaissance de l'archéologie ».

Le premier volet vise à donner une connaissance des méthodes et des pratiques de l'archéologie nécessaire pour préparer et conduire une opération sur le terrain, pour observer la nature des sols et être en mesure de comprendre les stratigraphies, pour étudier les artefacts, pour savoir en garantir la conservation, la sauvegarde et la mise en valeur.

Le second volet donne accès aux grands domaines d'étude de l'archéologie : on rappelle d'abord l'évolution et l'histoire de la discipline, puis on procède à l'acquisition des connaissances nécessaires pour opérer dans les différentes spécialités : chacune de ces spécialités pose des questions qui lui sont propres et dont le traitement nécessite des approches et des méthodes particulières.

Public visé et pré requis

Le Diplôme Universitaire appartient à la catégorie des diplômes d'établissement délivrés par une université. Il se distingue de la Licence, du Master ou du Doctorat qui sont des diplômes nationaux délivrés par toutes les universités au nom du Ministère.

Le DU n'apporte pas un niveau d'études mais il apporte une spécialisation.

Le DU TAE s'adresse à un public relevant de la Formation tout au long de la vie voulant approfondir leurs connaissances en archéologie, mais aussi à des professionnels voulant avancer dans leur carrière, ainsi qu'à toutes les personnes, passionnées ou encore en recherche d'emploi, voulant se spécialiser en archéologie et se donner de nouvelles possibilités dans ce domaine.

Le niveau de formation pré requis est le baccalauréat ou un diplôme de niveau IV

Profil des candidats :

- Archéologues professionnels de toutes structures (INRAP, services territoriaux, etc.)
- Archéologues bénévoles souhaitant acquérir un bagage de niveau professionnel
- Etudiants d'histoire de l'art et d'archéologie désirant renforcer l'aspect technique du métier de fouilleur

Après la formation

La possession de ce diplôme permet de participer à des concours publics pour lesquels ce titre est reconnu (il faut bien vérifier l'avis de concours), mais aussi d'avoir des collaborations avec les institutions nationales ou privées concernant l'archéologie et les biens culturels et archéologiques (musées, collectivités territoriales, associations, etc.), demandant une formation théorique et une expérience sur le terrain.

Organisation

Durée de la formation : Equivalent à 160 heures en présentiel + 5 semaines de stage, sur 2 ans.

Dates de formation : Inscription permanente tout au long de l'année.

Lieu de formation : UPJV/ SFCU - à distance

Contrôle des connaissances

L'évaluation se fera par un mini-mémoire pour chaque UE donnant lieu à un entretien oral court avec les enseignants. Ces oraux pourront se faire par visioconférence ou en présence, au choix de chaque étudiant.

Le mini-mémoire sera une présentation approfondie (et non pas un travail de recherche) d'un sujet ayant un lien avec l'UE et choisi en accord avec l'enseignant. Il devra comporter une introduction (avec un état de la recherche, une problématique et un plan), et des chapitres correspondant aux différentes parties du plan. Il doit aussi être pourvu de notes de bas de page et d'une bibliographie finale.

Il fera entre 55 000 et 70 000 signes de texte (entre 15 et 20 pages de 3500 signes chacune, espaces et notes de bas de pages compris), sans compter la bibliographie et les éventuelles annexes.

Méthodes pédagogiques

Accès à notre plateforme de formation en ligne sur MOODLE pour disposer à tout moment et en tout lieu :

- Des contenus théoriques et pratiques
- Accès aux ressources complémentaires en ligne (bibliographie, webographie, lexique...)
- Tutorat individualisé par voie électronique avec les membres de l'équipe pédagogique.
- Espace forum : général et par module entre les apprenants, modéré par les enseignants et l'animateur de la formation.

Volume horaire total : 160h + durée du (ou des) stage(s)

PRATIQUE DE L'ARCHEOLOGIE

- UE1 : Réglementation, prospections et gestions d'opérations archéologiques (20h)
- UE2 : Topographie et enregistrement sédimentaire (20h)
- UE3. Céramologie (15h)
- UE4 : Etude, conservation et gestion du mobilier archéologique (15h)
- UE5 : Epigraphies (15h)
- UE6 : Le trafic des biens culturels : du piller de tombe au marché de l'art, le cas des biens archéologiques (15h)

CONNAISSANCE DE L'ARCHEOLOGIE

- UE7 : Histoire de l'archéologie (15h)
- UE8 : Archéologie de la Grande Guerre (15h)
- UE9 : Archéologie funéraire (15h)
- UE10 : Archéologie urbaine et du bâti (15h)
- UE CS : Chantiers et stages - Minimum 5 semaines dont 3 semaines sur le terrain et 2 dans une structure ou une institution pour la post-fouille, traitement de matériel, SIG, etc.

Il est à noter que les 5 semaines de stage peuvent être fractionnées en deux (voire trois) stages distincts (dont les sujets seront à valider avec la responsable de la formation).



Nos formations peuvent se réaliser au sein des campus connectés.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/campus-connectes>